

d'investissements. Il sera accompagné par plus de 30 représentants d'entreprises canadiennes pour la portion du voyage qui se déroulera en Europe centrale. M. MacLaren prononcera, devant le Royal Institute for International Affairs à Londres, une importante allocution sur l'idée d'un pacte commercial transatlantique; il dirigera la délégation canadienne à l'assemblée annuelle des ministres des pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à Paris; il s'entretiendra avec des ministres à Varsovie, Budapest, Prague et Bonn; il rencontrera d'importants industriels allemands et s'adressera à des groupes d'entreprises de premier plan à Düsseldorf et Stuttgart; enfin, il rendra visite au nouveau directeur général de l'Organisation mondiale du commerce à Genève. « L'invitation lancée par le Premier ministre Chrétien à l'Union européenne en décembre dernier d'envisager un pacte de libre-échange avec l'Amérique du Nord suscite de plus en plus d'intérêt sur la scène internationale, a déclaré M. MacLaren. Je compte tirer parti de cet intérêt pendant mon voyage. Il ne fait aucun doute que la libéralisation des échanges et des investissements transatlantiques serait avantageuse pour l'Europe et l'Amérique du Nord, et favoriserait la libéralisation du commerce mondial. »

DISCOURS

Nous reconnaissons tous qu'il est primordial de bâtir une OMC [Organisation mondiale du commerce] solide et capable de superviser efficacement le fonctionnement du système commercial multilatéral. Nous n'y sommes clairement pas encore parvenus. Il faut bien plus que des ressources additionnelles pour s'acquitter d'un mandat élargi. Il nous faut l'engagement des gouvernements — et surtout de ceux qui sont représentés ici — de renoncer aux mesures non conformes aux nouvelles règles. Il faut nous engager à nous en remettre aux nouvelles procédures de règlement des différends — plutôt qu'aux mesures de rétorsion — lorsqu'il s'avère impossible de trouver des solutions négociées. Il nous faut aussi, et c'est le plus important, mobiliser la volonté politique requise pour faire progresser le programme commercial, pour s'attaquer à de nouvelles questions ainsi que pour améliorer et renforcer l'ensemble du système. [...] Tout plan détaillé de libéralisation plus poussée du commerce devrait comprendre les éléments suivants : premièrement, l'achèvement des négociations engagées sur les services, à commencer par les services financiers. Si nous voulons réussir, les pays ici représentés devront faire des efforts particuliers pour améliorer leurs offres dans l'ensemble du secteur des services de façon à permettre l'application d'un régime NPF [nation la plus favorisée] libéral pour les services financiers dans le cadre de l'OMC. Deuxièmement, notre décision de cette semaine de lancer la négociation d'un accord contraignant sur l'investissement constitue une étape importante. Les courants mondiaux d'investissements se sont considérablement accrus. Un accord ouvert aux pays non membres de l'OCDE renforcera le système commercial multilatéral. Nous devrions inviter le Secrétariat de l'OMC à observer les négociations. Nous devrions engager, à Genève, des discussions informelles avec les pays non membres de l'OCDE pour jeter les bases des décisions à prendre en 1996 sur l'inclusion de l'investissement dans le programme de travail de l'OMC. [...] L'OCDE doit prendre l'initiative de faire progresser la libéralisation du commerce et être prête à contrer, par une analyse et un débat rigoureux, les arguments de ceux qui refusent d'aller plus loin. L'une des priorités de l'OCDE doit être d'approfondir l'étude et la recherche, non seulement sur les avantages économiques de la libéralisation, mais aussi sur les coûts de la protection — qu'il s'agisse de droits de douane à la frontière, de mesures antidumping ou de subventions à l'exportation. Nous devrions renverser l'argument utilisé pour refuser la poursuite de la libéralisation. Quels sont les coûts du statu quo protectionniste? Que perdons-nous en termes d'emplois et de production? Quelles inefficiences maintenons-nous inutilement?

Notes pour une allocution de l'honorable Roy MacLaren, ministre du Commerce international, à la Réunion ministérielle de l'OCDE sur le renforcement du système multilatéral : « La consolidation des résultats de l'Uruguay Round à Paris (France), le 23 mai 1995, 95/33.

Ces dernières années, l'Europe et l'Amérique du Nord ont joué un rôle central dans l'édification du nouveau système commercial multilatéral. Ces efforts ont été couronnés par l'institution récente de l'Organisation mondiale du commerce. Nous avons chacun recherché une meilleure intégration régionale, d'abord au sein de l'Union européenne puis, plus récemment, dans le contexte de l'ALENA [Accord de libre-échange nord-américain], qui a stimulé la libéralisation du commerce en Asie, en Amérique latine et ailleurs. Mais aujourd'hui, l'Europe et l'Amérique du Nord semblent étrangement paralysées, et apparemment incapables de voir la route à suivre tout en comprenant que la mondialisation rend le statu quo périmé. Il est temps de faire le prochain pas logique et de bâtir le libre-échange transatlantique. Les flux commerciaux et financiers justifient déjà un cadre économique plus structuré — des échanges commerciaux de 250 milliards de dollars et des investissements de 460 milliards de dollars reflètent une production transatlantique combinée de plus de 2 billions de dollars. [...] Ce qui devient clair, c'est qu'il nous faut un contexte — un forum — dans lequel nous pourrions commencer à exprimer notre désir commun de faire progresser la relation transatlantique. Nous devrions songer à former un Groupe transatlantique de personnalités éminentes, essentiellement ou exclusivement composé de représentants du secteur privé, qui serait chargé d'engager la préparation d'un programme d'action plus détaillé. En Allemagne, au Canada, en Grande-Bretagne et aux États-Unis, pour ne nommer que quelques pays, des groupes nationaux explorent déjà les meilleurs moyens de canaliser le mouvement de plus en plus marqué vers le libre-échange transatlantique. Le Groupe pourrait commencer par examiner les tendances des flux commerciaux et financiers transatlantiques ainsi que les perspectives à moyen terme, par exemple jusqu'en l'an 2000. Il pourrait aussi identifier les problèmes tarifaires et non tarifaires qui devraient être réglés par les gouvernements. Et il devrait cerner les grandes priorités pour les futures négociations commerciales, notamment en examinant les lacunes des structures ou accords existants. Le Groupe pourrait présenter son rapport, d'ici juin 1996, à une réunion de ministres ou de dirigeants représentant l'Europe et l'Amérique du Nord — un Sommet atlantique — de sorte que nous puissions commencer à discuter de ces questions autour d'une même table. Si l'ère de la guerre froide a été façonnée par un monde divisé, le nouvel ordre mondial